

Nantes Métropole CONSEIL DU 5 FEVRIER 2009

Groupe communiste – Yann VINCE (Rezé)

11 – Pacte de progrès concerté (PPC) entre la ville de Nantes - Nantes Métropole et l'université de Nantes 2010 - 2011

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Avec près de 34 000 étudiants l'université de Nantes est le premier pôle d'enseignement supérieur et de recherche du Grand Ouest et la deuxième université de province. L'université de Nantes, héritière de l'université de Bretagne est ancrée culturellement dans la ville. Le partenariat de la ville, comme de la communauté urbaine est essentiel au rayonnement de l'université. Dès lors que ce Pacte de Progrès Concerté accompagne le projet d'établissement, constituant ainsi le cadre du programme d'actions de l'université, il nous faut, me semble-t-il, revenir sur le contexte dans lequel évolue l'Université de Nantes.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, avec l'école centrale et les universités d'Angers et du Mans, l'université de Nantes est constituée en pôle d'excellence. **Comme l'ensemble des universités françaises, l'université de Nantes doit s'adapter aux nouvelles contraintes qui découlent de la loi LRU. Avec l'autonomie, de nouvelles charges vont peser sur les universités et l'augmentation de 6% de leur budget n'est qu'un leurre.** De même, la part du grand emprunt allouée à quelques universités d'excellence, 10 milliards d'euros, seront capitalisés, seuls les intérêts de ces placements pourront profiter aux établissements.

Il est clair que les politiques d'autonomie renforcent le désengagement financier de l'Etat et encouragent l'entrée, via les fondations, de fonds privés à l'université.

Le service public, la gratuité, sont pourtant indispensables à l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur. L'université, établissement public à caractère scientifique,

culturel et professionnel, doit être émancipée des enjeux liés au marché qui sont ceux de la rentabilité à court terme. **Laisser les clefs de l'enseignement et de la recherche publique aux financeurs privés, revient de fait à soumettre la recherche et les enseignements qui en découlent au service d'intérêts privés.** Ainsi, le gouvernement organise la mise en concurrence des universités, des chercheurs et des étudiants là où il faudrait, au contraire, renforcer les coopérations.

L'argument de la performance porté par le gouvernement, ne saurait être compatible avec les exigences universitaires. L'excellence scientifique ne s'obtiendra pas par la soumission aux intérêts d'un libéralisme exacerbé. Les réponses aux besoins de l'université passent par le soutien de l'Etat à une politique favorisant la recherche et l'enseignement supérieur.

Le contexte dans lequel nous renouvelons le Pacte de Progrès Concerté est donc inquiétant pour l'avenir de la recherche et l'enseignement supérieur d'autant qu'il ne pourra répondre à lui seul aux défis auxquels fait face l'université. Cependant, les engagements que nous prenons aujourd'hui restent un gage pour l'innovation et les emplois de demain. Nous ne baissons pas les bras quand l'Etat, de manière irresponsable, livre nos universités aux appétits carnassiers.

Nantes Métropole et la ville de Nantes ont fort heureusement compris tout l'intérêt à accompagner le développement de l'université par le soutien à la recherche, aux dispositifs de formation innovants, à l'ouverture à l'international, et l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche en termes d'attractivité pour notre métropole, et de formation pour nos jeunes.

Les élus communistes pour leur part s'associent au combat des étudiants et des enseignants-chercheurs pour **une université du XXI^{ème} siècle, permettant l'accès de tous aux savoirs et ce dans un cadre serein, sans compétition aucune.**

Je vous remercie de votre attention.